



RETRAIT LOI TRAVAIL



Appel à la grève et à manifester le 28 juin contre la Loi Travail

Après 4 mois de mobilisation, l'ampleur des manifestations pour le retrait du projet de loi travail illustre la détermination de millions de salarié-e-s, privé-e-s d'emploi, jeunes et retraité-e-s pour obtenir le retrait du projet de loi travail.

Malgré la contestation de la rue, le gouvernement campe sur ses positions. Pire, il utilise une méthode éculée qui veut orienter l'indignation au prétexte de violences extérieures à notre manifestation, violences que notre organisation a toujours fermement condamnées.

Par amalgame éhonté, cherchant à discréditer nos revendications, le plus haut niveau de l'État a brandit la menace d'interdire les manifestations syndicales, notamment celle du 23 juin à Paris. Le premier ministre assimile les manifestants à ceux qu'il qualifie de casseurs. Il rejette sa propre responsabilité sur les organisations syndicales en leur imputant le climat social qui se détériore.

C'est scandaleux et inadmissible !

En refusant de répondre aux légitimes revendications de la majorité, en ayant recours au 49.3 et en menaçant maintenant d'interdire les manifestations, le gouvernement et le Président de la République s'engagent dans une spirale dangereuse contre les libertés syndicales et démocratiques.

Les rencontres bilatérales avec le gouvernement ont confirmé le refus du retrait du projet de loi qui pourtant est la seule issue possible pour ouvrir des négociations et contrer les régressions voulues par l'Europe, le patronat et leurs alliés.

Face à de telles provocations, nous appelons à poursuivre la mobilisation pour le retrait du projet de loi et le maintien des libertés syndicales et démocratiques.

La CGT JCDecaux et Cyclocity appelle l'ensemble des salariés du groupe à se mobiliser, à faire grève le mardi 28 juin prochain et à participer aux manifestations partout en France